

[Texte]

meetings where we are setting agendas for all three areas, obviously I will give my list to him and he will do likewise.

The other way of possibly doing it is to go back to the two vice-chairmen routine, where you clearly have labour and employment on the one side and immigration on the other. So you know that when the subcommittee gets together on immigration it is going to be related solely to immigration subjects and immigration agenda. I think that also offers the possibility to the chairman to delineate. That would mean you would have to attend only two subcommittees as opposed to three which I think becomes a bit complicated.

Having two smaller subcommittees simply dealing with their area of study would avoid different people going on different committees and not knowing what the agenda is for the others, because you will be on those two subcommittees and you can guide it accordingly.

I believe that was done the last time with the two vice-chairmen. Over the long run it worked well, perhaps better than simply having an interchangeable committee.

Mr. Bird: Mr. Chairman, I am just substituting here, but I am going to another meeting this morning where this question of two subject-matters is going to arise. I do not see how, as you point out, one steering committee for the committee is going to work very satisfactorily, because you may be just steering the committee or planning the agenda for more than one subject at a given time, and there has to be a way of bringing the concentration to it.

Also, as I understand from discussions I have had, one area of innovation that people are looking for in these committees in this Parliament is the prospect of specialization of subcommittee divisions so that attention can be given in smaller groups to specific areas.

I do not know if the three subjects are sufficiently prioritized to divide into three groups. Mr. Allmand seems to think they are.

Mr. Marchi: Based on the experience of the last committee, we did not find we had a lot of meetings simply on the question of labour. It seemed from the last Parliament that the heavy workload was employment and immigration, and labour obviously was attached more closely to employment. That is why I said that if you want to specialize, based on our experience the last time, two categories would probably serve us quite well.

Mrs. Anderson (Simcoe Centre): You are suggesting labour and employment together as one and immigration as the second.

Mr. Allmand: That will work in some cases, but it will not work in others, because we have a department of government called the Department of Employment and Immigration, and there are some agencies within that

[Traduction]

programmes pour les trois domaines à l'étude sont établis au cours des premières réunions, je n'ai qu'à lui remettre ma liste; dans le cas contraire, il n'a qu'à me remettre la sienne.

L'autre possibilité consiste à revenir au système des deux vice-présidents, avec le travail et l'emploi d'un côté et l'immigration de l'autre. Dans ce cas, si le sous-comité se réunit pour l'immigration, on sait que les questions et l'ordre du jour porteront uniquement sur l'immigration. À ce moment-là, la situation est plus claire pour le président. Il n'a qu'à assister à deux sous-comités plutôt que trois, ce qui est moins compliqué.

Deux sous-comités de taille plus réduite ayant à étudier chacun un domaine précis permettent également une meilleure coordination; les gens peuvent passer sans problème de l'un à l'autre parce que vous êtes là pour les guider ayant assisté aux deux.

Je pense que c'est ce qui se produisait avec la formule des deux vice-présidents. Le système a assez bien fonctionné avec le temps, mieux que s'il y avait eu un seul comité interchangeable.

M. Bird: Monsieur le président, je ne suis que suppléant ici, mais je dois me rendre à une autre réunion ce matin où il sera encore une fois question de l'étude de deux domaines précis. Comme vous le faites remarquer vous-même, je ne vois pas comment un seul comité directeur pourrait fonctionner de façon satisfaisante; il devra planifier le programme ou l'ordre du jour du comité dans plusieurs domaines à la fois; il devrait pouvoir se concentrer sur un domaine précis.

Par ailleurs, si je comprends bien, ce qu'il doit y avoir de nouveau pour le comité au cours de cette législature, c'est que des sous-comités doivent pouvoir se spécialiser dans des domaines précis afin de pouvoir les examiner de façon plus attentive.

Je ne sais pas si les trois sujets qui ont été mentionnés sont suffisamment différents pour être confiés à trois groupes distincts. M. Allmand semble le croire.

M. Marchi: Si je me fie à notre expérience passée, nous ne tenons pas tellement de réunions simplement sur la question du travail. Au cours de la dernière législature, le gros du travail a porté sur l'emploi et l'immigration, la question du travail étant évidemment rattachée à la question de l'emploi. Donc si nous voulons nous spécialiser, comme je le disais, et que nous nous fions à notre expérience passée, nous pouvons probablement prévoir deux catégories.

Mme Anderson (députée de Simcoe Centre): Vous proposez donc que le travail et l'emploi soient un domaine et que l'immigration soit l'autre.

M. Allmand: Le système que vous proposez ne fonctionnera pas dans tous les cas, parce que le ministère en cause s'appelle le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et qu'il y a des divisions à l'intérieur de ce